

# VOLTAIRE À FERNEY

## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 01.12.2022

Membres présents (16) : George Gordon-Lennox (GG-L), Madeleine Benoit-Guyod (MB-G), Patricia Philipps (PP), Judith Hanggi, Jean Simon, Marie-Christine Deniau-Rongione (MCD-R), Micheline Berner-Gimbert, Lars Berner, Étienne Maquet, Karla Brepsant, Gilles Brepsant, Christiane Kiehl (CK), Alex Décotte (AD), Jean Dupraz (JD), Andrew Brown (AB), Roland Rougier (RR).

Membres ayant donné leur pouvoir (11) : Jacques Meurant (à P. Philipps), Jacqueline Forget (à P. Philipps), Denis Rosset (à C. Kiehl), Marie-France Rosset (à C. Kiehl), Auguste Ninet (à M. Benoit-Guyod), Marcelle Ninet (à M. Benoit-Guyod), Jean-Pierre Trimoulla (à Roland Rougier), Odile Gordon-Lennox (à G. Gordon-Lennox), Ulla Kolving (à P. Philipps), Régine Dal Molin (à J. Dupraz), Mario Dal Molin (à J. Dupraz).

La séance est ouverte par Andrew Brown à 15 heures.

### **Approbation du procès-verbal de l'AG du 07.12.2021**

Le procès-verbal de l'AG de l'année passée qui regroupait les années 2020 et 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport d'activités et bilan moral de l'année 2021**

Roland Rougier fait un rappel des activités de l'année écoulée, activités qui ont été réduites de manière drastique en raison du contexte lié à la pandémie.

– Lors de la Fête à Voltaire qui s'est tenue le 26 juin, des lectures ont été faites avec le concours de C18 (Centre international d'étude du XVIIIe siècle). Ces lectures de textes courts sur des thèmes divers sélectionnés par Andrew Brown ont attiré un public nombreux pour chacune des deux séances qui étaient données dans la cour de la Maison du Pays de Voltaire.

– Le 20 septembre, dans le cadre du festival « Livres en Lumières », Guillaume Métayer a donné une conférence sur Nietzsche et Voltaire qui est d'ailleurs le titre de son ouvrage publié en 2011.

– Le 25 septembre, l’association a été présente au Château qui accueillait pour la dernière fois le festival « Livres en Lumières ». La tenue de notre stand a permis de vendre quelques-unes de nos publications et d’enregistrer quelques nouvelles adhésions. C’est désormais la médiathèque qui accueille ce festival ; l’édition 2022 s’est tenue le 8 octobre.

– Ce même 25 septembre, la brochure annuelle *Voltaire à Ferney 250 ans 1771 - 2021* sortait des presses et l’association remercie chaleureusement son comité de rédaction : Madeleine Benoit-Guyod, Andrew Brown, Jacqueline Forget, Alain Gégout pour les illustrations, George Gordon-Lennox, André Magnan et Patricia Philipps.

– Le 4 novembre, sur une suggestion de GG-L, Corinne Walker, historienne et spécialiste de l’histoire culturelle de Genève sous l’Ancien régime, était invitée à l’Orangerie du Château pour une conférence sur « La vie musicale à Genève aux XVIIe-XVIIIe siècles ». Le public ne fut pas vraiment au rendez-vous (une vingtaine de personnes en tout et pour tout) mais la présence de professeurs du Conservatoire a donné lieu à des échanges intéressants.

Quelques personnes prennent la parole : ainsi GG-L fait remarquer que le contexte sanitaire explique que l’assistance ait été clairsemée et que l’intérêt de la prestation de Corinne Walker résidait principalement dans le fait de pouvoir écouter des extraits musicaux, mais il faudra veiller à disposer d’un meilleur équipement audio pour d’autres conférences de ce type. Pour Karla Brepsant, associer la musique et la littérature est d’un intérêt certain ; de son côté, François-Xavier Verger, administrateur du Château de Voltaire, observe que l’association a su maintenir un programme relativement dense, et ce en dépit du contexte sanitaire.

### **Bilan financier de l’année 2021**

Jean Dupraz présente les comptes de l’année écoulée, qui ont été dûment vérifiés par Gilles Brepsant.

L’exercice 2021 a été clos avec un solde positif de 1 032,30 € ; l’association comptait 65 membres.

JD indique que le nombre moyen de membres ayant adhéré à l’association était de 75,5 sur les années 2015-2020 ; pour l’année 2021, la baisse a été de 10 membres et elle est de 26 pour l’année 2022.

À la date du 27.12.2021, l'association disposait de 21 639,90 € dont 10 271,50 € sur le compte courant et 11 368,40 € sur le compte sur livret.

Au sujet de la brochure pour laquelle l'association reçoit chaque année une subvention de 1 000,00 € de la ville, JD indique que celle-ci est distribuée aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux personnes qui viennent d'obtenir la naturalisation française ; elle est désormais vendue 5 €.

Pour GG-L, l'impression de la brochure est largement compensée car la mise en pages réalisée par C18 est peu onéreuse (500 €) en comparaison à la facture du prestataire antérieur ; de plus, la facture de l'imprimerie Gonnet n'augmente que très peu d'une année sur l'autre.

AB fait savoir que l'association est en pourparler avec le Château pour que ce dernier propose à ses visiteurs l'achat de la brochure ; dans la discussion qui s'ensuit, François-Xavier Verger pense qu'un bon compromis serait de proposer des produits différents sous le même label tels qu'un pack constitué de brochures des années précédentes et de celle de l'année de parution.

GG-L fait remarquer que la réimpression de numéros anciens sera inévitable si l'on veut constituer des séries complètes de brochures.

CK pose la question de savoir si une distribution gratuite des brochures au Château ou dans des établissements scolaires ne serait pas une solution pour mieux faire connaître l'association ; AD estime pour sa part que le donné gratuit n'est pas la voie à retenir et que la mise en place d'un système de vente sur le site de l'association peut être la solution.

Pour conclure sur ce point, AB dit que c'est au conseil d'administration qu'il reviendra de prendre en compte les diverses remarques émises afin de statuer sur la décision à prendre.

Gilles Brepsant certifie que la comptabilité de l'association est en règle et recommande de donner quitus ; les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **Cotisation annuelle**

Comme décidé lors de l'assemblée générale du 3 mai 2019, les cotisations 2020 ont été fixées comme suit : 30 € / membre ; 50 € / couple ; 100 € / couple bienfaiteur et 60 € / membre bienfaiteur ; celles de 2021 comme celles de 2022

sont restées inchangées. L'assemblée générale approuve la décision de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2023.

### **Renouvellement du conseil d'administration**

L'article 12 des statuts stipule que « l'association est administrée par un conseil de 15 membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, renouvelable par tiers chaque année ».

Ont été élus/réélus en 2019 et sont donc rééligibles cette année : Andrew Brown, Alex Décotte, Marie-Christine Deniau-Rongione, Jean Dupraz ainsi que Costanza Solari.

MCD-R fait savoir qu'elle ne se représente pas en raison de son projet d'emménagement dans la région grenobloise ; Costanza Solari a, de son côté, émis le souhait de se retirer de ses activités ferneyssiennes.

L'assemblée passe au vote ; en l'absence d'abstentions et de votes contre, Andrew Brown, Alex Décotte et Jean Dupraz sont réélus pour une nouvelle période de trois années supplémentaires.

### **Programme 2023**

Andrew Brown explique le travail mené en amont par quelques membres du conseil d'administration pour relancer l'année prochaine les activités de l'association suite à sa mise en sommeil forcé.

– Un premier objectif est de créer du lien : l'idée d'organiser deux ou trois repas par an est retenue ; pour GG-L, prendre un café en ville de façon informelle autour d'un thème prédéfini peut réunir un certain nombre de personnes. AD fait savoir que la gérante du Café Voltaire, dans la Grand'Rue, est prête à accueillir ce dernier projet.

– Le principe de deux conférences dans l'année est retenu ; celles-ci seront données lors de moments voltairiens : mai et octobre ou novembre (mois anniversaires de la naissance et de la mort de Voltaire). AB suggère d'inviter François Jacob et AD s'occupe de voir si Hélène Carrère d'Encausse répondrait favorablement à notre invitation. AD souligne ici l'utilité de Facebook pour annoncer de telles manifestations mais la question reste de savoir qui, au sein de l'association, est à

même de faire cela. JD ajoute que toutes les manifestations sont annoncées sur le site de l'association <https://voltaire-a-ferney.org>.

- Le thème de l'exposition qui se tiendra au Château de Voltaire en 2024 sera « Les amies de Voltaire ». Elle sera organisée par le Centre des monuments nationaux ; Andrew Brown, François Jacob et Jean-Louis Janin Daviet en seront les commissaires ; l'association Voltaire à Ferney apportera son concours.

- AB évoque la Société d'histoire et d'archéologie du Pays de Gex avec laquelle Voltaire à Ferney souhaiterait coopérer ; il propose à cette fin que des contacts soient pris avec Olivier Guichard et Alexandre Malgouverné. Pour AD, l'une des premières choses à faire est de demander l'autorisation de reproductions partielles de leurs publications ; AB estime que les comptes de Voltaire peuvent faire l'objet d'une publication car les documents d'époque numérisés sont d'une grande richesse, notamment à propos des artisans locaux ; Olivier Guichard comme Alexandre Malgouverné, qui ont beaucoup travaillé sur le sujet, pourraient être associés à ce projet.

- AD suggère qu'une signalétique spécifique des lieux voltairiens dans Ferney soit mise en place, la question étant cependant de savoir si la Ville y serait favorable ! Pourquoi ne pas tenter l'expérience avec par exemple la maison de Madame Denis et la maison Racle, voir le résultat et poursuivre ?, propose AD.

### **Voyages 2023**

CK rappelle que l'organisation de voyages de plusieurs journées est devenue difficile pour deux raisons essentielles : le coût prohibitif du transport en autocar d'une part et les difficultés de déplacement d'un nombre grandissant de participants d'autre part. En effet, il faut compter 700 € par personne pour un voyage de quatre jours et un minimum de vingt participants est requis pour qu'un tel projet soit viable. Il est envisagé de faire un sondage auprès des membres de l'association afin de savoir qui serait intéressé pour le voyage à Nîmes et Montpellier, qui n'a pu se faire en raison de la pandémie et qui reste d'actualité. CK ajoute qu'une manière d'étoffer le nombre de participants aux voyages serait que chaque membre inscrit au voyage propose à un couple de sa connaissance d'y participer.

Pour AD, il est essentiel de coopter de nouvelles personnes intéressées et cela passe par une proposition voltairienne forte telle que, par exemple, un déplacement à Cirey.

Jean Simon revient sur le coût du déplacement en bus et indique qu'il existe une alternative intéressante à l'autocar, à savoir le train, et que la carte Avantages permet de bénéficier de tarifs extrêmement intéressants.

AD partage cet avis mais indique que, dans le cas d'un voyage comme celui qu'il a évoqué précédemment, le déplacement en train sera problématique en raison des changements et donc des correspondances alors qu'un voyage en autocar offrira plus de flexibilité et la même convivialité.

CK conclut ce point sur les voyages en disant qu'une alternative également intéressante réside dans le voyage d'une journée en autocar avec déjeuner ; des propositions seront faites en ce sens.

### **Relation avec nos partenaires**

- AB fait savoir qu'il a adressé un courrier au proviseur du lycée international, courrier auquel était jointe l'édition 2022 de la brochure. L'objectif est, d'une part, d'assurer la diffusion la plus large possible de la brochure auprès des enseignants de lettres, de philosophie et d'histoire-géographie et à travers eux leurs élèves et, d'autre part, d'inviter aux manifestations organisées par Voltaire à Ferney les enseignants qui nous ont fait connaître leur intérêt pour l'association. AB dit que Voltaire à Ferney saisira l'opportunité en cas d'une réponse positive du proviseur.

Jean Simon confirme ce qu'a dit AB, à savoir que, selon sa propre expérience, il devient de plus en plus difficile de joindre les écoles, les collèges et les lycées.

GG-L rappelle que l'année prochaine marquera le 260<sup>e</sup> anniversaire de la publication du *Traité sur la tolérance* et que, à cette occasion, des actions ciblées — lectures, mise en scène de saynètes... — pourraient être menées avec des lycéens.

— AB tient à exprimer à François-Xavier Verger ses vifs remerciements pour sa disponibilité ainsi que celle de l'équipe du Château.

## Divers

– L'édition 2023 de la Fête à Voltaire est brièvement évoquée : l'organisation de cette grande manifestation qui se déroule le dernier week-end de juin a été reprise par la Communauté d'agglomération, plus à même, par le personnel qu'elle emploie, de gérer ce genre d'évènement.

- AB fait savoir que l'exposition sur le Chevalier de La Barre sera présentée prochainement à la Maison du Pays de Voltaire ; des informations seront prochainement communiquées quant à la date et l'heure du vernissage.

- GG-L revient sur la tenue du festival Livres en Lumières qui s'est déroulé cette année et pour la première fois à la médiathèque. GG-L estime qu'il convient de négocier pour l'édition 2023 de ce festival quelque chose de différent quant à l'emplacement, celui alloué cette année — à l'étage, dans l'espace dédié à Voltaire — s'étant révélé trop isolé, trop retiré.

AD partage l'avis de GG-L et souhaite que cette manifestation soit réalisée autrement dans le futur ; pour que la réussite soit au rendez-vous, cela passe selon lui par l'installation d'un chapiteau devant la médiathèque.

AB conclut en suggérant de rencontrer Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque, au début de l'année prochaine.

- François-Xavier Verger rappelle :

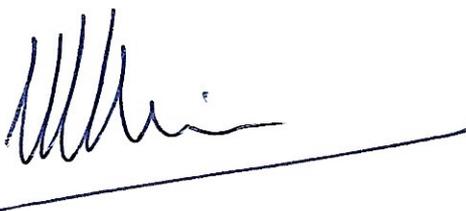
- qu'une causerie judiciaire sera donnée le 8 décembre au Château de Voltaire ; elle aura pour thème les célèbres affaires judiciaires dans lesquelles la rumeur a joué un rôle ;

- que la médiathèque accueille un jeudi par mois de 12h à 13h une causerie historique, celle de janvier sera dédiée à Simone Veil.

En l'absence de questions et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 h 35.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Andrew Brown', written over a horizontal line.

Andrew BROWN  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roland Rougier', written over a horizontal line.

Roland ROUGIER  
Secrétaire